



---

**Lycée Jean Cocteau MIRAMAS**  
**Compte Rendu du Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 27 mars 2012**

---

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h55

Nombre de personnes présentes : 22/29

Approbation de l'ordre du jour

- 1) approbation du compte rendu du CA du 8 décembre 2011
- 2) DGH
- 3) organisation de vie scolaire : samedi matin et grille horaire
- 4) questions diverses (ci-jointes).

**L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité**

- 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 8 DECEMBRE 2011

POUR	ABSTENTION	CONTRE
22	0	0

Demande de Mme MAURIN : est-il possible d'avoir le PV du CA pour le mettre en ligne ?

M. Kizsel transmettra le document à Madame MAURIN.

- 2) DGH

Mme Michelucci demande le rectificatif sur le PV concernant l'italien qui a été oublié. Le paragraphe concernant l'espagnol est en fait celui consacré à l'italien. Elle fait remarquer le nombre important d'HSA pour l'Espagnol.

M. Kizsel répond que M. Nieto a obtenu 6 heures de décharge pour les TICE.

Mme Michelucci s'étonne alors qu'un complément de service n'est pas prévu pour ces 7 heures supplémentaires.

M. Simiand répond que les heures de chaire sont intégrées dans ce calcul ainsi que les heures prévues pour les TICE.

Mme Michelucci rétorque que les heures de chaire sont des heures de décharge et non des heures supplémentaires.

Monsieur KISZEL ajoute que ce n'est plus forcément la règle aujourd'hui.

M. Clément demande s'il y a des modifications concernant les enseignements d'exploration en seconde et les spécialités en première (informatique, sciences et mathématiques) constatant que la LV4 n'est plus dans l'offre.

M. Simiand acquiesce.

Mme Salce constate que dans le PV est noté qu'elle apparaît comme invitée au même titre que Mme Francou et M. Michel alors que ces derniers sont membres de droit.

M. Kizsel répond que l'on modifiera le PV par 12 membres et une invitée : Mme SALCE.

Mme Salce fait remarquer qu'il manque les tableaux de la répartition des heures d'autonomie de la DGH que les parents d'élèves avaient demandés.

Mme Ribeyre répond que l'on ne les joint pas au compte rendu de la CP.

Mme Francou et Mme Salce regrettent de ne pas les avoir eus.

M. Kizsel dit qu'il leur adressera ultérieurement ce tableau.

M. Clément rappelle pour info que nous avons demandé l'ouverture d'une spécialité « Système d'Information Numérique » mais que cela nous a été refusé par le rectorat qui a choisi de l'ouvrir dans d'autres établissements. Il fait remarquer qu'en termes d'attractivité c'était à réfléchir, car cela nous aurait aidés.

Mme Michelucci dit que cela fait longtemps qu'elle participe à des CA et c'est le premier établissement où elle constate qu'au CA on ne fait que voter alors que c'est une instance de discussion et de décision car la commission permanente étant en comité réduit cela ne permet pas à tous les membres du CA de comprendre et de réagir. Elle donne en exemple le fait qu'il n'y ait qu'un élève présent lors de la commission permanente et dit que les autres présents au CA n'ont pas la compréhension de tous les éléments des débats, elle rappelle les textes.

M. Kizsel répond que c'est sa version. Le rôle de la Commission permanente est de préparer le travail du CA et que celui-ci est une instance de décision. Si tous les échanges devaient à nouveau se faire quel sens prendrait la commission permanente ? Elle ne servirait à rien. Il ajoute que chaque collègue doit relayer l'information à ces autres membres. Il fait observer que le compte-rendu de la Commission Permanente a été transmis à tous les membres du C.A. et que toutes les remarques, ajouts et précisions utiles peuvent évidemment être apportés aujourd'hui. Par ailleurs, le compte-rendu de la commission permanente, sera ajouté à ce compte rendu.

Mme Michelucci rétorque que ça ne lui convient pas.

Mme Francou dit que si des personnes ont des questions, ils peuvent toujours les poser.

18h14 : arrivée de Mme Giovannoni FCPE qui remplace M. Saubin.

M. Clément, à la lecture du compte rendu de la commission permanente page 4 paragraphe 4, ne comprend pas le mot « concertation » parce qu'il dit qu'il n'y en a pas eu. Il regrette qu'il n'y ait pas eu de concertation en amont de la commission permanente sur la répartition des heures d'Accompagnement Personnalisé.

Mr KISZEL rappelle que l'équipe de Direction a organisé des conseils d'enseignements disciplinaires avec toutes les équipes enseignantes. Si le terme « concertation » est peut-être mal choisi, il n'en demeure pas moins que des échanges ont eu lieu sur la question de l'Accompagnement Personnalisé et sur leur répartition.

M. Motte demande si les heures d'AP sont déjà affectées.

Mr KISZEL lui répond par l'affirmative.

M. Clément dit que la structure est déjà posée, que c'est une variable d'ajustement, il ne faut pas que l'on tombe dans ce piège là, les heures d'AP ne sont pas décidées par rapport aux projets pédagogiques mais en fonction des services des enseignants.

Mr KISZEL lui répond que fatalement dans tous les établissements l'AP sert aussi de variable d'ajustement mais que ce n'est évidemment pas sa finalité. L'Accompagnement Personnalisé doit rester au cœur de la réforme et pensé en termes d'organisation pédagogique.

M. Motte demande quand les inspectrices doivent venir pour l'évaluation de l'AP et des EDE.

M. Kiszal rappelle que les 2 inspectrices chargées de cette mission devaient venir le 2 avril prochain, mais qu'il a demandé un report vu le calendrier surchargé de la semaine prochaine.

Mme MAURIN redoute que cela soit repoussé trop loin dans le calendrier.

Mme Carbuccia demande si M. Kiszal a une réponse par rapport à ce report.

La réponse est négative, il tiendra informé les différentes parties concernées. Il demande que l'on continue à se prononcer sur le compte rendu de la commission permanente.

Mme Francou constate que l'année dernière avait été négocié au rectorat le maintien d'un demi-groupe en seconde et que pour la rentrée prochaine ce demi-groupe est perdu.

M. Kiszal répond que c'est parce que les effectifs sont prévus à la baisse.

Mme Salce rétorque de 6 élèves seulement.

Mme Francou demande de rajouter au PV du CA qu'elle déplore la perte de ce demi-groupe difficilement acquis.

Mme Remigy lit une motion des élus des personnels enseignants (pièce jointe n°1).

Après cette lecture M. Kizel conteste une partie de cette motion. Celle qui laisserait à penser que notre établissement a été laissé pour compte et que la DGH a été sous-évaluée au regard des effectifs. Il rectifie les éléments donnés : il n'est pas prévu d'augmentation d'effectifs en seconde mais une baisse ; l'établissement a une capacité d'accueil de 210 élèves en seconde et il y a une prévision de 206 élèves à la rentrée 2012. Nous sommes en dessous des 35 élèves par classe, ce qui est la norme nationale et on a eu une augmentation de la dotation de la DGH.

### **M. Kizel demande de passer au vote.**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
3	8	12

### **La DGH est rejetée**

M. Kizel indique que la prochaine commission permanente aura lieu le 3 avril, suivi du CA le 5 avril 2012 comme indiqué dans la dernière convocation du CA de ce jour.

### **3) ORGANISATION DE LA VIE SCOLAIRE SAMEDI MATIN ET GRILLE HORAIRE**

Mme Salce lit une motion des représentants de l'UPEI (pièce jointe n°2) qui expose leurs préoccupations au sujet de la fermeture du samedi matin.

M. Kizel à cette lecture affirme qu'il n'y aura pas d'alourdissement puisque à l'heure actuelle de nombreuses classes n'ont pas de cours le samedi matin. Il prend à témoin M. Marsalet sur l'absentéisme important qu'on n'a pas pu résorber depuis déjà de nombreuses années.

Mme Ribeyre rappelle que ce qui a poussé à poser la question du Samedi matin c'est l'absentéisme et non pas les économies possibles afférentes à la fermeture de l'établissement.

Mme Michelucci demande le point de vue des élèves.

M. Bun : « c'est pas bien, car on les met où les heures du samedi ? ».

M. Marti : « les classes qui n'ont pas cours le samedi sont souvent celles qui ont déjà moins d'heures de cours dans leur emploi du temps »

Melle Graffeo : « c'est quand même 4 heures à recaler quelque part. »

M. Kizel dit que si on ferme le samedi matin, on changerait la grille horaire du fonctionnement du lycée.

Melle Graffeo réplique qu'elle a déjà des journées longues et des jours de 9 heures même, plus  $\frac{3}{4}$  d'heure de transport, puis les devoirs...c'est lourd.

M. Kizsel rappelle que pour un certain nombre d'élèves ce changement ne portera que sur 30mn en fin de journée. Il renvoie au fait que les élèves ont eu l'information via les représentants du CVL et que les conséquences ont été abordées au cours de ces échanges.

Mme Carbuccia regrette que ce soit par informatique que les élèves ont été amenés à voter car cela ne leur a pas permis une décision personnelle, sans questionnement possible, et que leur décision découle pour partie d'un effet de groupe.

Mme Michelucci dit que le tract des parents d'élèves était explicite.

Mme Maurin pense qu'il y a eu un défaut d'information pour les élèves, car dit-elle, ils n'ont pas eu connaissance des conséquences de la suppression du samedi matin. Elle s'interroge sur le fait que cela va multiplier les options le mercredi après-midi, comme c'est déjà le cas pour le théâtre.

Mme Michelucci rappelle que l'option théâtre ne concerne que 10 élèves sur 500...

Mr Motte veut l'assurance qu'il n'y aura pas de cours programmés le mercredi après-midi car cela mettrait en péril l'UNSS, et il craint de perdre des élèves

Mr Kizsel répond que ses propos ont été portés au compte-rendu de la Commission Permanente.

Mme Maurin déclare que c'est une solution pour tirer l'établissement vers le bas.

Mr Kizsel demande à Mme Maurin ce qui lui permet de dire que cela va tirer l'établissement vers le bas. Il dit que si on décrète que l'ouverture du samedi matin est la solution de l'équilibre, tout le monde aura cours le samedi matin, puisque, apparemment, c'est la bonne solution pour les emplois du temps.

Mme Maurin déclare que la suppression du samedi matin va entraîner des problèmes dommageables.

Mr Kizsel rappelle la problématique et les paramètres suivants : il y a un absentéisme lié à des problèmes de transport, lié à des familles en situation difficiles à Miramas (familles monoparentales, parents éloignés ...). Nous devons prendre en compte le problème sociétal de Miramas. Et ce qu'il craint vraiment, c'est qu'en mettant plus de cours le samedi matin, il va aggraver l'absentéisme au lieu de l'endiguer.

Mme Remigy dit que ce n'est pas un problème que du samedi matin.

Mme Arel il y a un absentéisme de 8h à 9h, allons-nous commencer à 9h tous les jours ? Pourquoi la punition serait pour le professeur de ne plus pouvoir demander le samedi matin, comme un lundi matin ou un mardi matin ?

Mr Motte : pourquoi mettre plus de cours le samedi matin ?

Mme Maurin : la suppression du samedi matin va induire un rythme différent, dont 9 h de cours certains jours!

Mr Kizsel : précise que si on maintient le samedi matin, on ne changera pas la grille horaire ne serait-ce que parce que le service des agents n'est pas extensible. Il ne voit pas en quoi la situation induirait une punition à l'égard de qui que ce soit mais plutôt une question d'intérêt général.

Mme Salce : c'est du chantage. Car les parents se plaignent de la 1/2h de repas qui est trop courte déjà : c'est notre 1<sup>ère</sup> demande même si on enlève le samedi matin.

Mr Kizsel : si on enlève le samedi matin, on changera la grille horaire.

Mr Clément : la grille horaire que l'on doit voter derrière, est-ce bien 8h-12h 14h-18h avec des cours possibles de 12h à 13h ou de 13h à 14h et 8h-12h le mercredi ?

Mme Ribeyre : l'année dernière madame Michelucci avait déjà demandé comment cela se passerait si on supprimait le samedi matin !

Mme Francou : je suis très partagée, le problème n'est pas là ! C'est l'aménagement du rythme de la semaine qui est à poser au lieu de la suppression du samedi matin !

J'aimerais savoir quel est le pourcentage d'élèves concernés par le samedi matin et pourquoi le samedi matin ne serait pas reporté au mercredi après-midi comme cela fonctionne dans d'autres établissements ?

Mr Motte : cela ne fonctionne pas très bien ...il a assisté à une réunion la semaine dernière où il a été question de cela...

Mme Maurin : le lycée Lurçat avait supprimé le samedi matin, ils veulent revenir au samedi matin, vous êtes vous informé ?

Mr Kizsel ne connaît pas les problématiques du lycée Lurçat ! Ce sont des lycées de tailles très différentes qui ont des contraintes très différentes.

Mme Michelucci : les enseignants sont pour avoir deux jours consécutifs de repos, les élèves ont aussi besoin de deux jours consécutifs. Le problème, ce sont les journées de 9h. Mais c'est une bonne idée d'avoir deux journées consécutives.

Mme Salce : 32 ou 33h à caser ce n'est pas pareil que 18h à caser pour les profs...

Mr Clément : cela fait 11 ans que je travaille le samedi matin, j'en ai marre !

Mme Carbuccia : les ateliers que l'on met en place comme par exemple « maths en jean » seront plus difficiles à mettre en place, les élèves n'auront plus envie...cela va enlever des facettes au lycée qui n'aura rien de plus à offrir aux élèves.

Mr Kizsel : je viens d'un établissement de 1200 élèves. Nous ne fonctionnions ni le mercredi après-midi, ni le samedi matin !

Mme Carbuccia : la dotation est différente.

Mr Clément : une grosse dotation donne plus de choix, on ne peut pas comparer.

Mme Remigy : il y a beaucoup d'activités proposées le midi par l'AS, y aura-t-il toujours cela, et est-ce que ce sera possible ?

Mr Clément a une proposition : faire en sorte qu'un jour par semaine il n'y ait pas du tout de cours programmés entre 12h et 14h pour tout le monde, ce qui permettrait des activités, des réunions etc...

Mr Kizsel : les élèves n'auront pas plusieurs fois 9h de cours par jour, c'est mathématique puisque nous aurons une grille hebdomadaire de 36heures sur 4 jour pour 28h30 en seconde jusqu'à 33 heures pour les S.I. Très peu d'élèves ont pris des options (3heures en plus) mais alors c'est leur choix qu'ils doivent assumer.

Mr Clément : les ateliers dont on parle, sport, maths..., la probabilité que plusieurs classes n'aient pas cours en même temps est faible. C'est ma proposition, de laisser le même créneau de libre pour assurer ces options.

Mr Simiand : ce n'est pas possible à cause des postes partagés.

Mme Maurin : les créneaux vont être raccourcis, cela va être difficile de prendre sur des heures de cours pour se réunir, se concerter, on devra prendre sur des heures de cours.

Mr Kizsel : on ne va pas volontairement mettre des heures de cours entre 12h et 14h ! J'ai présenté aux élèves du CVL le projet avec les conséquences.

Melle Grafféo : oui les élèves du CVL étaient au courant, j'y étais, mais tous les autres élèves n'ont pas pu être informés.

Mr Marti : il y a des classes qui ne savaient même pas qu'il y avait un vote !

Mr Marsalet dit que toutes les classes ont été informées, avec le CVL, mais l'info à 600 élèves est difficile.

Mr Clément : c'était un vote consultatif...pourquoi revenir dessus?!

Mme Ribeyre : Pour les agents les conséquences ont été abordées : deux services à la cantine, et changement de la grille horaire, par contre si le samedi matin reste ce sera le statut quo ! Pas de changement de la grille horaire !

Mr Kizsel : si on maintient le samedi matin et que l'on vote en plus le changement de la grille horaire, on aggraverait le travail des agents. Ils sont au maximum du temps de travail.

Mme Maurin : aimerait connaître le pourcentage des votes des parents d'élèves

Mr Michel : 73% environ pour la fermeture du samedi matin ce qui représente environ 80 votants ce qui fait 15% des parents d'élèves...

Avant de passer au vote, Mr KISZEL rappelle les résultats de la consultation. En faveur de la fermeture du Samedi matin : pour les personnels 60%, pour les parents d'élèves 60% des voix exprimées et pour les élèves environ 60%.

**Vote pour la fermeture ou non du samedi matin :**

POUR	ABSTENTION	CONTRE
12	2	9

**La suppression du samedi matin est actée**

La grille horaire est de 8h00 à 12h00 le mercredi et 8h00 à 18h00 les lundis, mardis, jeudis, vendredis avec une pause méridienne de 1 heure assurée.

POUR	ABSEPTION	CONTRE
14	9	0

**Le changement de la grille horaire a été adopté. Ce vote est conditionné au changement des horaires des bus.**

4) QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses des enseignants :

a. informations course contre la faim

Mr Motte : explique le projet et demande des bouteilles d'eau pour le jour de la course qui aura lieu le 11 mai 2012.

b. vote du projet d'AS

Par manque de documents ce vote est reporté au prochain CA du 5 Avril.

Mr MOTTE s'engage à transmettre les documents auprès des membres du CA.

c. projet théâtre : représentation aux Bernardines

Mme Remigy : demande soit un mini bus soit le financement du billet de train, la réservation à la SNCF devant être faite rapidement, de plus elle demande que ce financement puisse se faire grâce aux recettes de la représentation des élèves en fin d'année.

Par manque d'informations détaillées le vote est reporté au prochain CA.



d. aménagement de la salle des professeurs

Mme Ribeyre : une demande a été faite au PRELP au chapitre - équipements thermiques, la commission aura lieu le 25 mai prochain. Elle dit qu'une réunion de maintenance avec la région a eu lieu pour les travaux du lycée dont la rénovation des sanitaires et la peinture en salle des professeurs.

e. réunion plénière sur l'A.P. avant mai ?

M. Kizel : attend la visite des inspectrices prévue, pour cette réunion. Ayant pris ses fonctions en Septembre 2011, il souhaite un regard extérieur sur la mise en place de l'AP dans l'établissement, d'autant que les avis sont parfois très divergents d'une équipe à l'autre.

Question des parents d'élèves :

Comment sera organisé l'histoire/géographie pour les élèves de Terminale S qui n'auront pas réussi leur Bac ? Devront-ils représenter l'épreuve, sur quel support de cours puisqu'ils n'auront plus cette matière en terminale ?

M.Kizel : conformément à l'arrêté du 30 novembre 2011 et le BO n°2 du 12 janvier 2012 les élèves auront la possibilité de garder leurs notes ou de repasser l'épreuve au niveau des EAF.

Mme FRANCOU remercie Mr KISZEL pour ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h47.

Les secrétaires de séance

le Président du Conseil d'Administration

N. Longin & F.Bizard

J.Kizel

# Motion des élus des personnels enseignants

Conseil d'Administration du mardi 27 mars 2012

Les élus des personnels enseignants du Lycée Jean Cocteau souhaitent expliquer aux membres du Conseil d'Administration les raisons de leur vote contre la répartition de la DGH.

C'est moins le travail de répartition des heures qui est remis en cause par ce vote que la question des moyens alloués à l'établissement pour la rentrée prochaine que nous voulons dénoncer.

En effet, la proportion d'heures supplémentaires est en augmentation pour une enveloppe globale pourtant équivalente.

De plus, certains enseignants sont de fait contraints à effectuer des compléments de service en dehors de l'établissement alors que les besoins existent pourtant dans notre lycée.

Enfin, le rectorat prévoit la suppression d'une classe de seconde pour un nombre d'élèves prévus quasiment équivalent à celui de l'année en cours.

Pour toutes ses raisons, les élus des personnels se refusent de cautionner par un vote favorable une politique qui vise à dégrader les conditions d'exercice de notre métier, à nuire à la qualité de l'enseignement et à réduire le suivi individuel des élèves.